

(Evoquer les mérites et les vertus de l'Imam attendu ('aj

<"xml encoding="UTF-8?>

Evoquer les mérites et les vertus de l'Imam attendu ('aj)

Au nom d'Allah Le Clément, Le Miséricordieux
O Allah ! Prie sur Mohammed et sur les gens de sa Famille

Les hadiths qui indiquent qu'il est très recommandé d'évoquer les vertus de chacun des Infaillibles (p), dont Al-Mahdi (p), sont nombreux. Ils invitent les croyants à faire connaître leurs mérites exceptionnels, à les diffuser et à les souligner à toutes occasions, et à traduire de la sorte en acte leur hostilité envers Iblis et ses partisans.

L'Imam Mûssâ al-Kâdhim (p) dit à cet égard: «Lorsque deux croyants se rencontrent et après avoir invoqué le nom d'Allah, évoquent nos mérites, nous les Ahl-ul-Bayt, il ne restera pas un petit morceau de chair sur le visage d'Iblis sans qu'il ne soit crispé, à tel point que son âme crie au secours à force de douleur»

Pour sa part, l'Imam 'Ali ibn al-Hussain, al-Sajjâd (p) rappelle: «Quant au droit (sur toi) de celui qui t'a rendu des services, c'est de le remercier, d'évoquer son bienfait et de faire connaître ses mérites

Composer ou réciter des poèmes élogieux, ou écrire des livres laudatifs à l'égard de l'Imam afin de mieux ressortir ses mérites et ses vertus, ou de mieux les faire percevoir par les croyants.

Les Imams d'Ahl-ul-Bayt (p) ont beaucoup encouragé la composition et la récitation de poésie en éloge de leurs mérites.

Ainsi, l'Imam al-Redhâ (p) dit: «Il n'est pas un croyant qui récite un poème élogieux à notre égard sans qu'Allah ne lui construise au Paradis une ville sept fois plus grande que le monde, dans laquelle lui rendront visite tous les anges rapprochés et tous les Prophètes envoyés»

Etre hostile à ses ennemis, donc aux ennemis d'Allah
L'une des plus importantes des obligations des croyants pendant l'Occultation de l'Imam al-

Mahdî ('aj) est d'être hostiles à ses ennemis, donc aux ennemis d'Allah, puisque l'on ne saurait être ennemi de l'Imam attendu (p) sans être du même coup ennemi de Celui qui l'a envoyé, et c'est cette obligation qu'on appelle dans les branches de la Religion al-tabarrî (le désaveu des ennemis des Ahl-ul-Bayt – p –).

Elle peut même constituer un des signes de la sincérité de la foi du croyant en Allah et de la rectitude de sa foi. C'est seulement par son hostilité aux ennemis du Bien-aimé d'Allah, que le vrai croyant peut éprouver la véracité et la sincérité de sa foi.

Les ennemis de l'Imam al-Mahdî sont divers et de différents types. Il est difficile d'en traiter exhaustivement dans cet exposé succinct. Mais globalement et schématiquement, ses ennemis sont les mécréants, les hypocrites, les hérétiques, les détracteurs récalcitrants des Ahl-ul-Bayt (p) et leurs semblables qui persistent dans leurs fausses croyances et refusent d'entendre raison. De même, on peut classer parmi ses ennemis tous les pervers, les méchants et les libertins qui persèverent dans leur perversité, leur méchanceté et leur libertinage et refusent d'y renoncer.

D'autre part, de même que l'hostilité des ennemis de l'Imam al-Mahdî (p) est de différents degrés, de même notre hostilité envers eux doit être proportionnelle. Le moindre degré d'hostilité du croyant envers les ennemis de l'Imam al-Mahdî (p) est l'hostilité de coeur, suivi de celui de l'hostilité pratique qui consiste à s'abstenir de traiter avec eux, de les fréquenter et de s'associer avec eux etc...

Dans la manifestation de notre hostilité envers ces ennemis, nous devons observer les règles et les conditions de la commanderie du bien et de l'interdiction du mal (al-amr bi-l-ma'rûf wa-l-nahy 'an al-monkar), sans transiger là-dessus. Parmi les ennemis de l'Imam du Temps, figure Iblis – qu'Allah le maudisse -. Le croyant doit donc lui vouer sa pleine hostilité. La meilleure forme d'hostilité envers Iblis et ses partisans c'est de ne pas leur obéir et de s'opposer à eux, tout en déployant tous les efforts possibles pour se soumettre totalement aux ordres d'Allah et aux impératifs de l'Imam al-Mahdî (p).

On peut classer parmi les ennemis de l'Imam al-Qâ'im ('aj) les mauvaises habitudes et pratiques déviées et déviantes, introduites par ses ennemis. Elles peuvent être culturelles ou non culturelles. Culturelles, tels que les livres corrompteurs, les centres culturels qui promeuvent et propagent la perversion morale. Non culturelles, telles que les pratiques économiques déviationnistes comme l'intérêt usuraire, ainsi que tous les autres produits de la mécréance et

de l'hérésie, que le croyant doit combattre pour être agréé d'Allah.

L'Imam al-Sâdiq (p), décrivant l'attitude à adopter par les Chiites vis-à-vis des gens, dit: «Ils ne doivent pas aimer celui qui nous déteste ni détester quiconque nous aime».

L'Imam al-Bâqir (p) insiste sur ce même point: «Déteste celui qui déteste les descendants de Mohammad, lors même qu'il observe le jeûne et pratique les actes de piété».

L'Imam al-Sâdiq (p) dit encore d'une façon plus explicite: «Par Allah, Allah n'a jamais donné à personne le choix de suivre quelqu'un d'autre que nous (les Ahl-ul-Bayt). Ceux qui sont d'accord avec nous doivent donc s'opposer à nos ennemis, et ceux qui s'accordent avec nos ennemis sur une parole ou un acte, ne feront pas partie de nous ni nous d'eux».

L'invocation de la malédiction sur ses ennemies

L'une des formes de la manifestation de l'hostilité à l'égard des ennemis d'Allah et de l'Imam al-Mahdî (p) est l'invocation de la malédiction sur eux. Le croyant ne doit donc pas négliger cette pratique très recommandée et qui constitue une bonne action dont la récompense ou le mérite spirituel est fréquemment souligné.

Et comme nous avons noté dans la précédente obligation, que la manifestation de l'hostilité peut revêtir différentes formes: hostilité de coeur, verbale et pratique, l'invocation de la malédiction est considérée comme le degré minima de l'hostilité pratique. Le croyant se doit donc de maudire les ennemis de l'Imam (p) et de prier Allah d'alourdir leurs supplices. Parmi ces ennemis passés figurent notamment les Omayyades et les Abbassides que nous avons le devoir d'inclure dans notre invocation de la malédiction sur eux.

L'Imam Mohammad ibn 'Ali al-Bâqir (p) dit: «Lorsque tu termines une prière obligatoire, ne pars pas avant de la faire suivre immédiatement de l'invocation de la malédiction sur les Omayyades».

Le Prophète (P) dit: «Quiconque est incapable de nous soutenir (pratiquement), nous les Ahl-ul-Bayt et se contente de maudire nos ennemis dans son intimité, Allah fait parvenir sa voix à tous les anges qui se trouvent entre la terre et le Trône. Ainsi chaque fois qu'il maudit nos ennemis de la sorte, les anges l'aident en maudissant, eux aussi, ceux qu'il maudit, et puis ils le louangent auprès du Créateur : « O notre Allah! Prie sur Ton serviteur que voici! Il a fait tout son possible, et s'il pouvait faire plus, il l'aurait fait ». Sur ce un Appel provenant d'Allah – Il est Exalté- sera entendu : « J'ai exaucé votre dua'â' et j'ai prié sur son âme, tout en le plaçant

auprès de Moi parmi les élus pieux »»

La voie menant à lui n'est pas fermée

Les croyants ont le devoir de croire que l'accès à l'Imam attendu ('aj) est ouvert et la voie menant à lui n'est pas fermée.

Certes, cet accès n'est ni chose courante, ni à la portée de tout le monde ni perceptible par n'importe qui. C'est l'Imam (p) qui choisit généralement ses interlocuteurs, et c'est au croyant de faire l'effort spirituel nécessaire pour pouvoir espérer avoir une telle opportunité. Cependant les témoignages de ceux qui ont eu ce privilège ne manquent pas dans l'histoire. En tout état de cause, le croyant doit savoir que la voie menant à l'Imam (p) lui est ouverte: il peut lui parler et lui demander ce qu'il veut, car il l'entend et le voit, et il répond aux sollicitations des croyants.

Mohammad ibn al-Faraj rapporte: «L'Imam 'Ali ibn Mohammad (al-Taqî) (p) m'a dit: «Si tu as une question à poser, écris-la sur un papier et mets ce papier au-dessous de ton tapis de prière. Puis attends une heure avant de retirer le papier, et tu verras en l'ouvrant la réponse à ta question, signée par l'Imam»

Le croyant doit recourir aux dua'â' et autres moyens spirituels prescrits par les Imams (p) pour résoudre ses problèmes

Le croyant doit recourir aux dua'â' et autres moyens spirituels prescrits par les Imams (p) pour résoudre ses problèmes et obtenir la satisfaction de ses besoins. Parmi ces moyens, on peut retenir ici ce qui suit:

A)- La prière: on accomplit, la tête découverte, deux rak'ah de prière en plein air, ou mieux encore, sur le toit de la maison, la nuit du jeudi au vendredi ou du vendredi au samedi, et on récite après la prière, 595 fois (soit le nombre représentant l'Imam al-Mahdî – p -): «Yâ Hujjat al-Qâ'im» (O Preuve Résurrecteur).

B)- Le dua'â': il s'agit du du'â suivant que l'Imam al-Mahdî avait appris à un prisonnier: Allâhuma 'adhum-al-balâ'u wa barih-al-khâfâ'u wa-nkachaf-al-ghitâ'-u wa dhâqat-il-ardhu bi-mâ wasi'at-us-samâ'u, wa ilayka yâ rabb al-Muchtakâ, wa 'alayk-al-Mu'awwalu fî-ch-chiddati wa-r-rakhâ'i.

Allâhumma çalli ‘alâ Muhammadin wa Ale Muhammadin, al-lathîna amartanâ bi-tâ’atihim,
wa ‘ajjil Allâhumma farajahum bi-qâ’imihim, wa adh-hir i’zâzahu.

Yâ Muhammadu, yâ ‘Aliyyu, yâ ‘Aliyyu, yâ Muhammadu! Akfiyânî fa-innakumâ kâfiyâya
Yâ Muhammadu, yâ ‘Aliyyu, yâ ‘Aliyyu, yâ Muhammadu! Ih-fidhânî fa-innakuma hâfidhâya!
Yâ Mawlâya, yâ ‘Azîz-az-Zamân-i! Yâ Mawlâya yâ Câhib-az-Zamân-i! Yâ Mawlaya,
yâ Câhib-az-Zamân-i!

Yâ Muhammadu, yâ ‘Aliyyu, yâ ‘Aliyyu, yâ Muhammadu! Unçurânî fa-innakumâ nâçirâya
Al-ghuwth, al-ghawth, al-ghawth! Adriknî, adriknî, adriknî ! Al-amân-a, al-amân-a, al-amân-
a!»

O mon Dieu! L’épreuve s’est aggravée et ce qui était dissimulé ne l’est plus, le voile est levé,
la terre est encombrée par ce que l’étendue du Ciel peut contenir. C’est à Toi que je me plains
donc, O Seigneur, et c’est sur Toi que je compte dans la difficulté comme dans l’aisance.
O mon Dieu! Prie sur Mohammad et sur la Famille de Mohammad, à qui Tu nous as ordonné
d’obéir. Et hâte leur délivrance par la venue de leur annonciateur (Résurrecteur), et fais
apparaître sa puissance.

O Muhammad! O ‘Ali! O ‘Ali! O Muhamad! Contentez-moi, car vous êtes largement à même
de me contenter!

O Muhammad! O ‘Ali! O ‘Ali! O Muhamad! Soutenez-moi, car vous êtes mes appuis!
O Muhammad! O ‘Ali! O ‘Ali! O Muhamad! Protégez-moi, car vous êtes mes protecteurs!
O mon Maître, O Maître des Temps! O mon Maître, O Maître du Temps! O mon Maître, ô
Maître du Temps!

Au secours! Au secours! Au secours! A moi! A moi! A moi! Sécurité! Sécurité! Sécurité!

C)- La lettre ou le morceau de papier (ruq’ah): on écrit ce dont on a besoin ou sa requête sur
un bout de papier, en l’adressant à l’Imam al-Mahdî (p) et en lui demandant d’intercéder auprès
d’Allah afin qu’Il accède à la requête ou exauce le vœu formé dans le bout de papier que l’on
dépose sur l’un des tombeaux des Imams (p), ou à défaut on plie bien ce papier, on pétrit un
peu de terre propre et on l’y enferme avant de le jeter dans un fleuve, d’un courant d’eau ou au
fond d’un puits profond. Il parviendra inchâ’Allah à l’Imam al-Mahdî (p), qui s’occupera de la
satisfaction du besoin qui y a été exprimé.

D)- La Ziyârah (visite pieuse): la meilleure des visites pieuses de l’Imam al-Mahdî (p) pour la
satisfaction de besoins est celle de «Ale Yâ-Sîn» qu’on trouve dans les différents livres de du’â’
et qui commence ainsi: Salâmun ‘alâ Ale Yâ-Sîn! Assalâmu ‘alayka dâ’iyallâh...».

E)- Le thikr (invocation): lorsqu'on veut former une requête, on se met debout face à la qiblah (la direction de la Mecque), la tête nue et on récite 570 fois: «Yâ Hujjat-al-Qâ'im» (O Preuve Résurrecteur!).

F)- La Supplication: il est recommandé de réciter la supplication suivante dans laquelle on implore Allah par l'intercession de l'Imam al-Mahdî (p):
«Wa as'aluka Allâhumma bihaqqi waliyyika wa hujjatika 'alâ 'ibâdika wa baqiyyatika fî ardhika, al-muntaqimu laka min a'dâ'ika wa a'dâ'i rasûlika, baqiyyata âbâ'ihî-t-tâhirîn-a wa wârithi aslâfihî-ç-çâlihîn-a, Câhib-azzamân-i»

Et je T'implore, O mon Dieu! Pour l'amour de Ton Ami, Ta Preuve auprès de Tes serviteurs, le dernier de Tes représentants sur terre, celui qui Te vengera de Tes ennemis et des ennemis de Ton Messenger, le successeur de ses grands-pères purifiés et l'héritier de ses prédécesseurs pieux, le Maître du TempsLEFT

Voir l'imam

selon l'Imam al-Sadiq (p): «Quiconque lit la sourate Banî Isra'îl (al-Isra') la veille (au soir) de chaque vendredi, ne mourra pas avant de voir al-Qa'im et de compter parmi ses partisans». Et: «Quiconque lit après chaque prière quotidienne obligatoire le du'a' suivant, verra l'Imam «M. H. M. D.» Ibn al-Hassan – que la paix soit sur lui et sur ses ancêtres – soit en éveil soit en sommeil».

Ce du'a' commence par : «Bism-illâh-ir-Rahman-ir-Rahîm. Allahumma balligh Mawlana Sahib Azzamân, aynama kana wa haythama kana min machariq-il-ardhi...» (Au Nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux. O notre Dieu! Transmets à notre Maître, le Maître du Temps, où qu'il se trouve et où qu'il soit, dans les orientes de la terre.)

Le croyant doit se rendre dans les endroits et les lieux où il est probable que l'Imam al-Mahdî (p) « se présente », tels que la Mosquée d'al-Sahlah (près de Kufa en Irak), la mosquée de Jam-Karan (près de Qom en Iran) etc, notamment pendant les jours ou les heures indiqués dans les hadiths ou les témoignages sûrs, comme c'est le cas de 'Arafat (à la Mecque) le jour de 'Arafah (le 9 du mois de thil-hajjah).

Les autres endroits et occasions où il est probable que l'Imam (p) « se présente » sont:

Les réunions et les conférences où l'on évoque ses vertus et ses mérites en particulier et ceux des autres Infaillibles (p) en général, ou bien où l'on commémore leur martyre et pleure leurs calvaires; Les cours religieux; Les cortèges funèbres de ses adeptes intimes; Les jours saints et bénis, tel que le 'Id al-Adh-hâ (la Fête du Sacrifice) et le Id al-Ghadîr.

Etre parmi ses adeptes et ses partisans

Le croyant est tenu de prier Allah pour qu'il soit au nombre des adeptes et des partisans fervents et sincères de l'Imam al-Mahdî (p) dans ce monde et dans l'au-delà, car c'est là une des conditions de la félicité du Musulman.

Pour ce faire, il peut lire les différents du'â' prescrits à cet effet par les Imams d'Ahl-ul-Bayt (p), et tout particulièrement Du'a' al-'Ahd (Pacte).

Etre un adepte fervent de l'Imam al-Mahdî (p) doit constituer le premier souhait de tout Musulman, à en croire le hadith suivant du Messenger d'Allah (P), qui relate: Lorsqu'Allah a créé Ibrihîm al-Khalîl et ouvert ses yeux, il regarda du côté du Trône et y vit une lumière. Aussi questionna-t-il:

O Mon Dieu et mon Maître! Qu'est-ce que cette lumière?

C'est Mohammad, Mon élu pur (çafiyyi), O Ibrahim!, lui répondit Allah.

O Mon Dieu et mon Maître! Je vois à côté de cette lumière une autre! s'étonna Ibrahim.

C'est 'Ali, le défenseur victorieux de Ma Religion, o Ibrahim!, lui expliqua Allah.

O Mon Dieu et mon Maître! Je vois à côté de ces deux lumières une troisième! questionna encore Ibrahim.

C'est Fatimah! Elle suit son père et son mari. Elle a sevré de l'Enfer ceux qui l'aiment, o Ibrahim!

O Mon Dieu et mon Maître! Je vois à côté de ces trois lumières deux autres!

O Ibrahim! Ce sont al-Hassan et al-Hussain qui suivent leur père, leur grand-père et leur mère.

O Mon Dieu et mon Maître! Je vois neuf autres lumières qui entourent ces cinq! dit Ibrahim.

O Ibrahim! Ce sont les Imams, parmi leurs descendants! lui expliqua Allah.

O Mon Dieu et mon Maître! Quels sont leurs noms, demanda Ibrahim?

O Ibrahim! Le premier est 'Ali ibn (fils de) al-Hussain, suivi de Muhammad ibn 'Ali, suivi de Ja'far ibn Muhammad, suivi de Mussa ibn J'afar, suivi de 'Ali ibn Mussa, suivi de Muhammad ibn 'Ali, suivi de 'Ali ibn Muhammad, suivi d'al-Hassan ibn 'Ali, suivi de Muhammad ibn al-Hassan, al-Qa'im (le Résurrecteur), le Guide-bien-guidé (al-Mahdî).

O Mon Dieu et mon Maître! Je vois autour d'eux une multitude de lumière que Toi Seul peut dénombrer!.

O Ibrahim! Ce sont leurs Chiites (adeptes) et fervents partisans!

O Mon Dieu! Et à quoi reconnaître leurs adeptes et fervents partisans, demanda Ibrahim?

A leurs cinquante et un rak'ah de prière, à leur récitation à haute voix de la formule: Bism-illâh-ir-Rahman-ir-Rahîm (Au Nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux), à leur qunût avant le rukû' (genouflexion), à leur sajdât al-chukr (la prosternation de remerciement), et au port de bagues à la main droite, lui répondit Allah.

O mon Dieu! Fasse que je sois au nombre de leurs Chiites et fervents partisans, pria Ibrahim.

Je te l'ai fait, l'exauça Allah.

Sur ce, Allah révéla le verset coranique: «Wa inna min chî'atihi la-Ibrâhîm. Ith jâ'a Rabbahu bi-qalbin salîm» (Du nombre de ses Chiites, certes, fut Abraham. Quand il vint à son Seigneur avec un coeur pur)

«Un dirham offert à l'Imam vaut deux mille dirhams dépensés dans d'autres actes de piété»
Il est recommandé que le croyant destine une partie de l'argent qu'il possède ou gagne à son Maître l'Imam du Temps ('aj), et la lui offre en cadeau.

S'il vit pendant la période de la présence de l'Imam il la lui offre directement, mais pendant l'Occultation il peut la dépenser là où cela ferait plaisir à l'Imam (p) ou à tout ce qui sert sa Cause: publication de livres islamiques, organisations de rassemblements et de conférences sur l'Imam (p) ou sur des thèmes islamiques en général

L'Imam al-Sadiq (p) dit: «Un dirham offert à l'Imam vaut deux mille dirhams dépensés dans d'autres actes de piété»

Le logis de l'imam c'est Masjid al-Sahlah

Il est très recommandé que le croyant honore Masjid al-Sahlah et y accomplisse les actes de piété spécifiques à ce lieu hautement sacré, car elle abrite la maison des Prophètes Ibrahim et Idris (P), le lieu de visite du Prophète al-Khidhr (p), et le logis de l'Imam al-Mahdî (p).

En effet Abû Baçîr rapporte à ce sujet: «L'Imam al-Sadiq (p) m'a dit: – O Abû Mohammad! Je revois le Résurrecteur en train de s'installer dans la Mosquée d'al-Sahlah avec son épouse et sa famille! Je lui ai demandé alors: – Que je te sois sacrifié! Est-ce que sa maison sera là? Il (p) m'a répondu: – Oui! Il y avait ici les maisons d'Idris et d'Ibrahim, et Allah n'a pas envoyé un prophète sans qu'il n'y priât. L'habitation d'al-Khidhr s'y trouve aussi. Quiconque y séjourne,

c'est comme s'il séjournait dans le camp du Messenger d'Allah. Et il n'est pas un croyant ni une croyante dont le coeur ne la désire ardemment. Il y existe aussi un rocher sur laquelle figure le portrait de chaque prophète. Il n'est pas un serviteur qui y prie avec une intention sincère sans qu'Allah n'exauce sa prière (satisfasse son besoin), ou qui y demande protection, sans qu'Allah ne le protège de ce dont il a peur. Je lui (p) ai dit: – C'est cela le vrai mérite. L'Imam m'a demandé: – Veux-tu que j'en rajoute? Je lui ai répondu: – Oui. Il (p) dit: – C'est l'un des endroits dans lesquels Allah aime que l'on prie. Et il ne se passe pas un jour ni une nuit sans que les Anges ne visitent cette mosquée et n'y adorent Allah. Quant à moi, si j'étais près de vous, je n'aurais accompli aucune de mes prières en dehors de ce lieu sacré, ô Abû Mohammad! Et sache que ce que je n'ai pas dit encore (sur les mérites de cette mosquée) est encore plus (que ce que je viens de dire). Je lui ai demandé: – Que je te sois sacrifié! Le Résurrecteur y est-il encore pour toujours? -Oui, a-t-il répondu»

Le croyant honore et commémore la veille et le jour du 15 Cha'bân, jour anniversaire de la naissance bénie du Maître

Il est très important que le croyant honore et commémore, comme nous l'avons déjà signalé, la veille et le jour du 15 Cha'bân, jour anniversaire de la naissance bénie du Maître en y accomplissant tous les actes cultuels spécifiques de cette occasion sacrée.

Selon l'Imam al-Sadiq (p), lorsqu'on a demandé à l'Imam al-Baqir (p) quel était le mérite de la veille de la mi-Cha'bân, il répondit: «Elle est la meilleure nuit après la Nuit du Destin. Allah y accorde Sa Grâce à Ses serviteurs, et leur pardonne, par Sa Faveur. Efforcez-vous-y donc de vous rapprocher d'Allah – le Très-Haut – car Allah S'est juré de ne refuser jamais d'y accéder à la sollicitation d'un solliciteur, tant que celle-ci ne serait pas un acte condamnable. De même Allah a décrété cette nuit comme étant notre nuit à nous les Ahl-ul-Bayt, tout comme Il a fait de la Nuit du Destin comme étant la nuit de notre Prophète. Efforcez-vous donc d'y prier et louanger Allah – Le Très-Haut –»

Dédier la récompense spirituelle de ses actes cultuels obligatoires et surrogatoires à l'Imam al-Mahdî

Il est recommandé que le croyant dédie la récompense spirituelle de ses actes cultuels obligatoires et surrogatoires à l'Imam al-Mahdî ('aj).

Ainsi, il peut par exemple lui dédier le thawâb de sa Prière, après l'avoir terminée, ou de son pèlerinage, après l'avoir accompli.

Un compagnon de l'Imam al-Hassan al-'Askari (p) lui dit: «J'ai rendu visite à la tombe de ton père et je t'en ai dédié le thawâb. L'Imam lui répondit: – Tu auras pour cela une grande récompense ou rétribution spirituelle de la part d'Allah, et le remerciement de notre part».

Selon un hadith, un Infaillible dit à un compagnon: «Quiconque octroie le thawâb de sa prière au Messenger d'Allah, au Commandeur des croyants (l'Imam 'Ali) et à ses successeurs, Allah redouble d'innombrable fois sa récompense spirituelle. Et au moment de sa mort, on lui dira avant que son âme ne quitte son corps: « O Untel! Nous avons reçu ton cadeau et tes amabilités envers nous! Aujourd'hui, c'est le jour de récompense et de rétribution pour toi! Rassure-toi donc et sois heureux de ce qu'Allah t'a réservé. Félicitations pour ce que tu obtiens ». Le compagnon demanda: – Et comment faire et quoi dire pour dédier la prière? L'Infaillible (p) répondit: – « Il forme l'intention d'offrir le thawâb de sa prière au Messenger d'Allah »»

Le croyant doit faire la visite pieuse des nobles prédécesseurs et ancêtres de l'Imam attendu (p), les Infaillibles

Il est recommandé que le croyant fasse la visite pieuse des nobles prédécesseurs et ancêtres de l'Imam attendu (p), les Infaillibles, surtout pendant les jours respectifs de chacun d'eux.

Un compagnon demanda à l'Imam al-Hâdî (p): «O Maître! Il y a un Hadith attribué au Prophète (P) dont je ne connais pas la signification: «Ne soyez pas hostiles aux jours, sous peine qu'ils deviennent à leur tour hostiles envers vous». L'Imam répondit: – Les jours, ce sont nous tant qu'existeront les Cielles et la Terre. Ainsi le samedi, c'est le nom du Messenger d'Allah, le dimanche, celui du Commandeur des croyants (l'Imam 'Ali), le lundi, celui d'al-Hassan et al-Hussain, le mardi, celui de 'Ali ibn al-Hussain, Mohammad ibn 'Ali et Ja'far ibn Mohammad; le mercredi, celui de Mûssâ ibn Ja'far, 'Ali ibn Mûssâ, Mohammad ibn 'Ali et moi-même; le jeudi, celui de mon fils al-Hassan; et le vendredi, celui du fils de mon fils, celui autour de qui la bande de la Vérité se réunira. Tel est la signification des jours. Ne leur soyez pas hostiles dans ce bas-monde, afin qu'ils ne vous soient pas hostiles dans la Vie future».

Il est à noter qu'il y a dans les livres de Du'â' et de Hadith, une visite pieuse prescrite spécifiquement pour l'un des Infaillibles, chaque jour de la semaine

Faire la ziyârah des adeptes pieux et dévoués de l'Imam al-Mahdî (p)

Il est recommandé aussi de faire la ziyârah (visite) des adeptes pieux et dévoués de l'Imam al-Mahdî (p) avec l'intention de lui rendre visite à lui, de le saluer et de prier sur lui, notamment.

En effet l'Imam al-Kâdhim (p) dit: «Celui qui ne peut nous rendre visite, qu'il rende visite à nos amis pieux. Ce faisant, Allah lui décerne la récompense spirituelle de notre propre visite»

Nom : Mohammad

Titre : al-Mahdi, al-Qa'im, al-Houjjah, al-Gha'ib, Sahibou'z-Zaman, Sahibou 'l-Amr

Kounya : Abou 'l-Qacim

Père : al-Hasan al-`Askari (as)

Mère : Dame Narjess

Naissance : le vendredi 15 Cha'aban 255 AH, à Samarra

Il est toujours vivant et apparaîtra avant la fin du monde

Occultation mineure : 8 Rabi`u1-awwal 260 AH

Occultation majeure : 10 Shawwal 329 AH

L'Imam Mahdi (aj) est le douzième et dernier Imam des Ahl-oul-beyt (as). Trois siècles avant sa naissance, celle-ci avait été annoncée par le Prophète (saw) dans plusieurs citations et hadiths qui signifient : « Il naîtra un de mes descendants qui remplira la Terre de justice après qu'elle ait été remplie d'injustice et de prévarication. Son nom est Abou-l-Qacim. »

Source : Site ahlal bait.wordpress